

# SANTÉ des FORÊTS Grand Est

## CRISE SCOLYTE SUR ÉPICÉA ALERTE ESSAIMAGE PRINTEMPS 2020

Pôle Santé des Forêts – DRAAF Grand Est

Pessière scolytée (Haut-Rhin) – Thierry BOUCHEID

Avril 2020

### Contexte

L'année **2019** s'est terminée avec une **population de typographe** (principale espèce de scolyte rencontrée sur l'épicéa) **très importante engendrée par les 7 millions de m<sup>3</sup> d'épicéa morts en Grand Est et Bourgogne – Franche-Comté** (1 m<sup>3</sup> d'épicéa scolyté engendre 30 000 typographes !). L'article « [Crise scolyte sur épicéas, bilan fin 2019](#) » détaille la situation.

L'hiver **2019 – 2020** qui vient de se terminer a de nouveau été **très doux**, mais contrairement au précédent, il a été **très arrosé**. Il a été marqué par **plusieurs tempêtes qui ont produit des chablis épars** aux sein des massifs, constituant autant de **sites de reproduction favorables au typographe en ce printemps**. La douceur du climat a été à l'origine, d'une part d'une **poursuite des mortalités d'épicéas** durant tout l'hiver et, d'autre part de **l'hivernation d'une partie de la population de typographe dans les grumes** (alors qu'ils hivernent généralement dans la litière).

Dans ce contexte, la **saison de végétation 2020** devrait donc être marquée par la **poursuite des mortalités d'épicéas, en particulier en plaine**. En matière de dynamique, notons que les populations de typographes retrouvent en général un niveau « normal » 2-3 ans après le pic d'attaque et ceci à condition qu'ils n'y aient pas de nouveaux stress entre temps.

### Sortie d'hivernation des scolytes

La date de la sortie de l'hivernation des scolytes détermine le **début de colonisation des arbres**. Les températures observées à la **mi-mars** ont permis la **capture dans les pièges** (cf [Article piégeage scolyte 2018-2019](#)) **des premiers scolytes en plaine**. Cependant, aucune attaque n'a été observée sur tronc suite à ce premier envol. En effet, les températures nocturnes très froides et le retour du froid en journée après ce premier essaimage n'ont pas été propices aux attaques. Les températures élevées, sans gel la nuit, de cette **première moitié du mois d'avril ont vu les premiers envols massifs d'adultes**, comme en témoignent les captures dans l'ensemble des pièges.

Cette date d'essaimage correspond sensiblement à celle des années précédentes, mais semble être plus massive, au moins dans les Vosges (Val-d'Ajol), où les captures abondantes ont été réalisées dès début avril 2020 (alors qu'elles n'avaient eu lieu que mi-avril en 2019).

C'est également à partir de ce début de mois d'avril que les **premières attaques effectives** sur tronc et bois (en bord de route) ont été constatées : à partir de maintenant **la lutte active va devoir être réactivée**. Ces attaques devraient s'intensifier et se généraliser dans les jours à venir.



Début de forage de typographe avec sciure rousse

## L'heure de la lutte a commencé...

La première mesure pour une lutte précoce efficace est de **sortir de la forêt les premiers arbres et les premiers bois contaminés** par les nouvelles attaques printanières de scolytes. Cette neutralisation rapide peut **accélérer un retour à des populations d'insectes endémiques**, gages de dégâts mineurs dans le futur.

Loin d'être évidente, la première étape consiste à **repérer le plus tôt possible les foyers actifs** de scolytes, en priorisant les alentours des foyers de l'an dernier. Une course contre la montre commence.

En effet, dans des conditions climatiques clémentes comme en 2018-2019, il ne faut pas plus de **4-6 semaines entre la ponte et l'envol de l'adulte** ; ce délai pouvant être allongé de plusieurs semaines dans des conditions de températures défavorables.

Ainsi, **les épicéas colonisés par le typographe en ce début avril devraient être sortis des forêts fin mai**. C'est l'exploitation et la sortie rapides de ces bois porteurs d'insectes qui peuvent limiter l'expansion des populations de scolytes.

La seconde mesure importante pour limiter des dégâts supplémentaires par le typographe est d'**exploiter rapidement les chablis survenus au cours de l'hiver 2019/2020**.

Le détail des préconisations de lutte est disponible à cette adresse :

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/82748?token=b09c891607946d05b24eb75169ad08fb>



*Sciure rousse au pied d'un arbre, signe d'une attaque en cours*

Bien évidemment, le contexte COVID rend cette exploitation particulièrement difficile (mobilisation des entreprises de travaux forestiers, nombreuses scieries à l'arrêt, stock très important de bois...).

Cela ne doit pas empêcher le **repérage des arbres porteurs d'insectes** lorsque l'accès aux forêts n'est pas interdit pour cette activité et en respectant les « gestes barrières ».

L'attention doit être particulièrement portée au-delà de 800-900 m et dans l'aire d'origine de l'épicéa.

Jusqu'alors, les dégâts y étaient limités, mais un risque d'extension géographique des foyers en altitude est à craindre. Des attaques à 1 200 m

ont été constatées le 17 avril (La Bresse) !

En ce début de printemps, **les températures dépassent les normales** et un **manque de précipitations** est constaté depuis début mars ; renforçant le **risque de stress hydrique et d'affaiblissement des peuplements**. Le nombre d'épicéas attaqué par le typographe va donc très certainement continuer à progresser au sein des massifs si aucune mesure de lutte efficace n'est mise en œuvre.



*Galeries maternelles et encoches de pontes de typographe*

Pour contacter les correspondants-observateurs du Grand Est :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Annuaire-des-correspondants>

Et toutes les actualités DSF nationales, notamment le bilan sylvosanitaire 2019, et une note technique relative à la crise des scolytes sur épicéa :

<http://agriculture.gouv.fr/actualite-en-sante-des-forets>

### **Pôle Santé des Forêts**

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Alimentation  
76 avenue André Malraux  
57046 METZ Cedex  
Tél : 03.55.74.11.35

[dsf-ne.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:dsf-ne.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)